

**Bulletin d'inscription au  
Forum des associations  
de Narbonne  
Samedi 7 septembre 2019  
Cours République et Mirabeau  
10 h à 18 h**

**Seules les associations de Narbonne pourront participer au forum**

**➤ Association :**

Président(e) :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Téléphone portable **(obligatoire)** :

Adresse mail :

**➤ Fiche technique :**

L'implantation des stands sera réalisée **par pôle thématique avec regroupement des associations Sport/Danse sur le cours Mirabeau**

La liste et le plan vous seront communiqués ultérieurement.

Les caractéristiques du stand :

- Une table (1.83 x 75)
- Deux chaises
- Une grille d'accrochage Heras (3.20m large)
- Aucun stand n'est pourvu d'électricité

**➤ Thématique :**

Sport/Danse	<input type="checkbox"/>	Citoyenneté / Vie des quartiers	<input type="checkbox"/>
Culture/Loisirs	<input type="checkbox"/>	Handicap /Santé/Solidarité	<input type="checkbox"/>

**➤ Démonstrations, initiations, animations (15mn) de 10h à 17h30**

oui

non

Si oui, merci de préciser :  linoleum (11 cm d'épaisseur) - Cours Mirabeau

podium (parquet-40 cm d'épaisseur) - Cours République

Horaire souhaité (en fonction des disponibilités) :

**A renvoyer impérativement avant le 28 juin 2019**

**Par mail à : [associations@mairie-narbonne.fr](mailto:associations@mairie-narbonne.fr)**

**Ou par courrier à : Mairie de Narbonne**

Service Associations

BP 823

11108 NARBONNE CEDEX

## Engagement de l'association

### ➤ L'association s'engage à :

- prévenir, en cas de désistement, le service Associations, au moins trois jours avant la manifestation,
- être présente le jour du forum, dès 9h, pour la mise en place du stand (en cas d'absence non justifiée, le stand sera attribué à 9h45 à une autre association. De plus, l'inscription pour l'année suivante ne sera prise en compte que dans la mesure où des emplacements seront disponibles),
- accepter l'emplacement ainsi affecté,
- tenir son stand sans interruption de 10h à 18h,
- ne pas accrocher de cadre en verre sur les grilles -caddies, ni installer de toiles et de « barnums »,
- Sécuriser au maximum son matériel,
- **restituer le matériel prêté en l'état et repositionner les chaises sur les tables à la fin du forum**
- **rendre l'emplacement dans lequel elle l'a trouvé à son arrivée et n'y laisser aucun déchet, tract, document (enlèvement de papiers et sacs poubelles),**
- prendre à sa charge les frais de remise en l'état ou de remplacement de tout matériel détérioré ou perdu,
- accepter les consignes et la programmation des animations sur les espaces scéniques (pour les associations se produisant sur scène),
- fournir la copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant sa participation au forum.

Par ailleurs, l'exposant s'engage à faire sienne, la souscription d'une police d'assurance pour le matériel exposé, et dégage, par la présente, la Ville de Narbonne, de tout recours pour tout événement pouvant subvenir durant le temps d'exposition.

En cas de transgression injustifiée du présent engagement, l'association pourra être exclue pour la prochaine manifestation.

Fait à Narbonne, le

2019

**Pour la Ville :**

Le Maire de NARBONNE

**Pour l'association :**

Le représentant de l'association,

Maître Didier MOULY